BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 4289

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE MARSEILLE

Jugement d'ouverture

Date : 3 septembre 2026.
Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire.
981 811 417 RCS Marseille.
PRESTIGE COMMUNICATION.
Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.
Activité : exploitation d'une agence de publicité et de communication comprenant notamment tous travaux de création, conseil en communication, gestion de budgets publicitaires, réalisation, distribution, fabrication de tous supports de communication, conception graphique et création de site internet..
Adresse : 181, Rue Pierre Doize, Résidence le Lycée Bâtiment I, 13010 Marseille.
Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juillet 2026, désignant liquidateur SCP Louis-Lageat & Associes, Mandat Conduit Par Me Adrien Joly 30 Cours Lieutaud CS 10027 13001 Marseille. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Non concernée.